

PROGRAMME

ELECTIONS COMMUNALES 13 OCTOBRE 2024

MR

NAMUR

EDITO

Le 13 octobre prochain, vous voterez pour composer le prochain Conseil communal qui vous représentera pour les 6 années à venir. Il s'agit d'un moment important dans la vie locale. La Commune est effectivement l'institution la plus proche des citoyens. Ses compétences sont au cœur de votre quotidien. Chaque jour, des décisions y sont prises et des actions menées pour chaque Namuroise et Namurois.

Au cours de la législature qui s'achève, les mandataires du MR ont exercé des missions premières en matières de voiries, de propreté publique et d'État-civil. Ils ont également travaillé au renforcement de l'attractivité de la Ville par le développement touristique, vecteur important de développement économique.

Fort de son bilan, le MR de Namur entend poursuivre son action et son travail au service des citoyens namurois.

Le Mouvement Réformateur de Namur présente une équipe de 47 candidats qui allient expérience et premier engagement. Ils sont représentatifs de la classe moyenne namuroise. Tous sont enthousiastes pour défendre le programme du MR et déterminés à faire peser nos valeurs libérales de mérite, de liberté, de responsabilité, au cœur des décisions politiques.

Ce programme s'articule autour de 9 thématiques qui visent à promouvoir une Ville toujours plus sûre, attractive et audacieuse.

Des lignes directrices claires sont présentes dans l'ensemble du programme.

Parmi celles-ci, la gestion rigoureuse des finances locales. Pour le MR, la bonne gestion n'est pas une option, c'est une priorité. Nous sommes opposés à toute nouvelle taxe qui toucherait la classe moyenne, les indépendants et les entreprises.

Pour le MR, la sécurité est la première des libertés. Nous voulons renforcer la présence des policiers sur le terrain et augmenter le nombre de caméras de surveillance.

Le renforcement de l'attractivité de la Ville, moteur de développement économique et créateur d'emplois, apparaît aussi comme fil conducteur tout au long de ces pages programmatiques. Le soutien aux commerçants et aux acteurs économiques est également important.

Nous voulons poursuivre le développement culturel et touristique de la Capitale wallonne.

Au MR, nous voulons une mobilité librement choisie. La mobilité douce doit être développée. Cela doit se faire en recherchant un équilibre entre les différents modes de déplacement et sans exclure la voiture.

Pour le MR, personne ne doit rester au bord du chemin. Nous voulons une action sociale qui stimule et accompagne ses bénéficiaires.

Nous entendons par ailleurs répondre aux défis climatiques et énergétiques par des solutions pragmatiques dans les différents domaines de compétences communales.

Nous voulons enfin continuer à développer Namur en tant que smart city et garantir un service public de qualité, accessible à tous.

A l'intérieur de ce livret, nous vous invitons à découvrir les 47 candidats libéraux namurois. Un équipe bleue de Namurois qui est à votre service et a pour objectif d'améliorer votre qualité de vie, tant dans le centre que dans les villages.

Merci d'accorder votre confiance aux candidats de la liste libérale.

Avec le MR, Namur s'éclaire !

Anne Barzin
Votre candidate bourgmestre

Xavier Gérard
*Président de la section locale
MR Namur*



LIGNES DIRECTRICES

Les valeurs fondamentales du MR constituent les piliers de la structure de notre programme. Elles sillonnent nos propositions de manière transversale.



GESTION RIGoureuse DES FINANCES

La gestion rigoureuse des finances est un pilier fondamental de notre vision politique. Les deniers publics doivent être gérés avec sérieux. Le recours à l'impôt ne doit jamais être une solution de facilité.

Le MR refuse d'ouvrir la porte à de nouvelles taxes orientées contre la classe moyenne, les indépendants et les entreprises.

Nous souhaitons encourager les partenariats publics/privés partout où cela sera possible dans le but d'optimiser les dépenses d'investissement et de stimuler le développement économique.



SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le soutien au développement passe par l'attractivité du territoire namurois. Cette attractivité doit être globale : tant pour les entreprises mais aussi pour les futurs habitants.

Le MR se veut être le garant d'une ville résolument tournée vers ses entreprises, ses commerces et les indépendants de son territoire.

Nous sommes convaincus que le partenariat public/privé sera un vecteur de nouvelles opportunités et de nouveaux projets sur notre territoire.



AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

La qualité de vie des Namuroises et Namurois passe par un cadre de vie agréable tant en Ville que dans les villages et une politique tournée vers les besoins des citoyens.

Nous devons mettre en œuvre des projets qui impactent directement et positivement le quotidien de tous les citoyens. Chacun doit pouvoir identifier les actions prises par la Commune dans son quartier, son village ou sa ville.

La qualité de vie est une thématique large qui passe tant par les aménagements physiques que par les services offerts aux habitants.



PRAGMATISME FACE AU DÉFI CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Pour répondre à ces enjeux le MR entend proposer des solutions pragmatiques afin de préserver les citoyens d'une vision trop radicale.

La décarbonation et le switch énergétique se retrouvent dans nos visions de mobilité, de soutien à l'économie locale, d'entretien du patrimoine,...

La transition énergétique doit donc être appréhendée à travers les différentes matières et projets. Elle doit s'articuler entre la recherche de la plus grande efficacité énergétique et l'adoption de comportements raisonnables.



UNE COMMUNE NUMÉRIQUE, UNE ADMINISTRATION FLEXIBLE, ORIENTÉE SOLUTIONS ET OUVERTE À LA TRANSITION

Au MR, nous sommes conscients du rôle essentiel de la commune, premier contact avec le citoyen. La communication entre le citoyen et la commune est donc essentielle. Elle doit être facilitée !

La transformation numérique est un levier important dans cette dynamique d'administration toujours plus performante.

Le MR encourage l'amélioration de l'accès aux services communaux par la création d'applications permettant une meilleure connexion entre le citoyen et le service communal concerné, la gestion des données (open data), le développement d'«e-guichets» ,...

La digitalisation de l'administration devra néanmoins prévoir la garantie d'une alternative non numérique assurant ainsi l'inclusion de tous les citoyens.

Le processus de démocratie participative doit également être soutenu dans différentes compétences au travers de commissions consultatives, réunions de quartiers, panels citoyens, consultations citoyennes, budget participatif,...

SÉCURITÉ

Pour le MR, la sécurité est la première des libertés. Il s'agit d'un droit fondamental qui doit être assuré au quotidien.

Dans le centre-ville, dans les quartiers périphériques ou dans les villages, le citoyen doit se sentir en sécurité .

Pour permettre ce cadre de vie plus apaisé, nous souhaitons le renforcement de la présence de policiers sur le terrain, le développement et la diversification du réseau de caméras ainsi que la poursuite de la lutte contre les incivilités diverses, le trafic de drogues et de stupéfiants au travers des opérations et des contrôles plus réguliers.

Des actions efficaces et pédagogiques doivent continuer à être menées en matière de prévention à différents niveaux.

Pour le MR, la sécurité routière demeure également un enjeu essentiel en termes de limitation du risque d'accidents, ainsi que d'ordre public et de tranquillité publique.

SÉCURITÉ

- Continuer à accorder les moyens financiers importants nécessaires à la Zone de police et à la Zone NAGE pour leur permettre d'assurer leurs missions.
- Renforcer les équipes et la **présence des policiers sur le terrain** en centre-ville mais également dans les quartiers pour permettre une action rapide et efficace à tout moment, des actions de contrôle plus nombreuses et une lutte intensifiée contre le trafic de drogue et de stupéfiants.
- **Augmenter le nombre de caméras** dans le centre-ville et au-delà (Jambes, Salzennes, Bomel, Saint-Servais,...) et acquérir des caméras toujours plus performantes (notamment des caméras mobiles pouvant être utilisées de manière ponctuelle sur des sites spécifiques ou lors d'évènements) .
- **Lutter contre les incivilités** en tout genre par le renforcement du mécanisme des sanctions administratives communales (formation de nouveaux agents constatateurs, accroissement du montant des amendes en cas de récidives, sensibilisation accrue au travers diverses actions, augmentation des contrôles...).
- Adapter le règlement visant à mieux encadrer la **mendicité**.

- Mettre en place des **zones “Vigilis”** qui étendent les possibilités d’action des agents de gardiennage dans l’espace public (sur le campus universitaire par exemple).
- Continuer à permettre aux agents d’exercer leur métier de manière sécurisée par la **modernisation du matériel** tant au niveau de la zone de police que de la zone NAGE, l’amélioration de l’équipement smart des policiers (ex. bodycams) et des véhicules ainsi que la bonne formation des agents.
- Poursuivre la **lutte contre toutes les formes de radicalisme** (terrorisme, extrémisme,...)
- Renforcer la communication de l’information entre la police locale et les Namurois par une communication plus claire sur le **rôle des agents de quartiers** et la mise en place de canaux de communication plus directs entre les habitants et leur agent de quartier (adresse de contact claire, organisation de permanences récurrentes de l’agent de quartier dans le quartier,...).
- Renforcer les collaborations avec les différents acteurs tels que les Hautes écoles et l’Université afin de répondre au mieux aux questions de sécurité liées plus particulièrement aux quartiers étudiants ou la police fédérale pour renforcer les coopérations sur le terrain.
- Aménager les espaces publics pour une Ville apaisée en tenant compte des différentes fonctions rencontrées : poursuivre le processus de revitalisation et de redynamisation du Nord de la Corbeille à l’instar de ce qui a été fait dans le bas de la Ville; installer de nouveaux dispositifs de surveillance et d’éclairage intelligents.

PRÉVENTION

- Poursuivre les différentes actions de sensibilisations aux assuétudes
- Renforcer les mesures de prévention contre les cambriolages via notamment de nouveaux partenariats locaux de prévention et l’organisation de séances d’information/formation de techno- prévention à destination des publics cibles (citoyens, commerçants,...) .
- Soutenir le rôle et la présence des gardiens de la paix sur le terrain notamment à proximité des établissements accueillant des enfants et adolescents.
- Sensibiliser aux dangers de la conduite sous influence par une diversification des dispositifs de contrôles « préventifs » en proposant par exemple des tests d’alcoolémie (bornes interactives) sur les lieux festifs et un soutien à toute initiative de sensibilisation mise en place par des acteurs de terrain ou partenaires,...

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Développer des infrastructures de sécurité routière adaptées, sûres et de qualité, en intégrant notamment les nouvelles technologies comme l'éclairage intelligent, les panneaux lumineux, les zones 30 dynamiques, les dispositifs d'informations en temps réel...
- Lutter contre les comportements routiers inadaptés et excessifs et tout particulièrement contre le phénomène des rodéos urbains par des aménagements de l'espace public, par l'installation de dispositifs de contrôle de la vitesse (radars fixes, mobiles, préventifs et répressifs) et par la diversification des lieux et des moments de contrôle.
- Renforcer la sécurité aux abords des écoles et des institutions accueillant des publics fragilisés.
- Intégrer de manière constante la question de la sécurité routière dans tous projets de rénovation ou d'aménagements de l'espace urbain.



ÉCONOMIE ET COMMERCE

Le développement économique, la création d'emplois et le renforcement de l'attractivité commerciale constituent des priorités pour le Mouvement Réformateur.

L'attractivité de la Ville doit être le moteur de notre politique dans les années à venir.

Nous voulons continuer à protéger notre **commerce du centre-ville** et la diversité de son offre. Nous voulons également redynamiser l'offre périphérique en permettant à nos villages de retrouver les **petits commerces de proximité** qui participent à la qualité de vie des habitants, limitent les besoins de mobilité et assurent un rôle de garant du lien social.

Nous rappelons notre soutien au **projet multifonctionnel du quartier Léopold** qui devra servir de locomotive au dynamisme urbain et offrir à tous les utilisateurs une meilleure expérience client. Ce projet s'inscrira dans la globalité de l'offre commerciale. Le but est clairement d'apporter des enseignes complémentaires qui apporteront une plus-value en termes d'attractivité de notre centre-ville.

Nous voulons doter la Ville de **nouveaux outils** pour davantage de pro-activité avec les acteurs du secteur. Nous proposons la création d'un poste de "**Manager de l'attractivité et du centre-ville**" dont la mission sera double : démarcher les futures enseignes qui occuperont les cellules vides et assurer la bonne communication entre la Ville et les commerçants.

Namur doit continuer à s'affirmer en tant que **Smart-city** et poursuivre ses efforts en matière de transition numérique. La Ville doit également soutenir les projets audacieux et mettant en avant les nouvelles technologies.



Le MR propose de :

- Soutenir le commerce existant en collaborant étroitement avec les associations de commerçants.
- Poursuivre le soutien aux commerçants nouveaux et/ou innovants qui s'installent à Namur.
- Favoriser le développement de projets publics et/ou privés créateurs d'emplois sur le territoire namurois.
- Étendre les missions de la Régie foncière aux immeubles commerciaux afin de redynamiser le commerce dans certaines rues.
- Soutenir les commerçants pendant les périodes de travaux tout en veillant à moduler les éventuelles primes de soutien en fonction des situations et en fixant un plafond.
- Veiller à garantir une offre de stationnement qui permette une accessibilité aux clients des commerces, ainsi qu'aux riverains, aux travailleurs, aux professionnels du secteur de la santé.
- Défendre une politique de retour des commerces de proximité dans le centre-ville et dans les villages en établissant un diagnostic des commerces manquant et en veillant à développer des incitants à leur retour.
- Favoriser l'occupation des étages au-dessus des commerces du Centre-Ville et en périphérie.
- Investir dans les espaces publics à proximité des zones commerciales pour dynamiser l'activité locale.
- Délivrer les autorisations pour les nouvelles implantations commerciales de manière réfléchie, en particulier sur les axes pénétrants, dans le souci de préserver le commerce du Centre-Ville et de Jambes.
- Collaborer avec le BEP afin de favoriser l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire namurois.
- Soutenir le développement de nouvelles cellules commerciales au sein du projet Léopold tout en assurant la complémentarité et la perméabilité avec les commerces existants.
- Étendre les compétences de "Namur Centre-Ville" en étendant son activité à Jambes et en y ajoutant un "Manager de l'attractivité et du centre-ville" qui aurait pour rôle d'attirer les commerces en prospectant vers les marques ou prestataires qui pourraient être intéressés.

- Organiser différents événements destinés aux entreprises et aux indépendants souhaitant mener à bien des projets innovants de manière à les faire connaître au public et permettre le réseautage entre auteurs de projets.
- Mettre en place une politique d'ambassadeurs du commerce namurois (en lien avec le tourisme).
- Soutenir les commerçants face aux incivilités et vols via notamment la diffusion de conseil ou l'organisation de séances de formation en techno-prévention.
- Poursuivre le développement de la fibre optique sur le territoire.
- Accompagner les commerces dans leur transition numérique.
- Instaurer un label Smart récompensant les initiatives et projets numériques développés sur le territoire.
- Assurer une fiscalité juste et transparente pour nos commerces et entreprises tout en garantissant des politiques résolument tournées vers l'attractivité.
- Créer un guichet unique pour centraliser les démarches fiscales ou toutes autres démarches des indépendants et des entreprises.
- Créer une maison de l'artisanat afin de mettre en valeur le savoir-faire des artisans namurois.



MOBILITÉ - VOIRIES

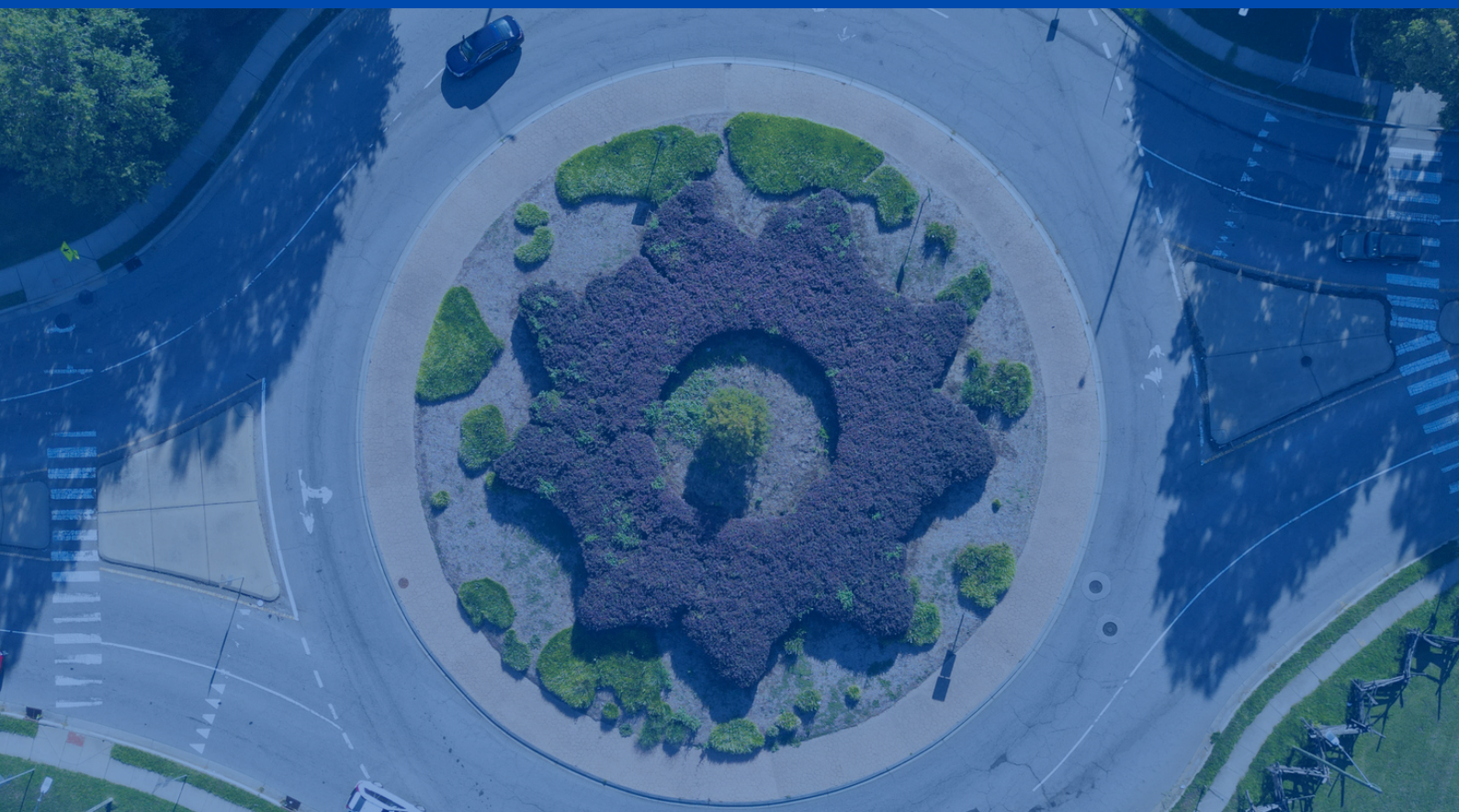
Le MR est conscient que les besoins en termes de mobilité sont différents d'une personne à l'autre.

A ce titre, chacun est libre de choisir le moyen de transport le plus adapté à sa situation. Nous ne souhaitons pas imposer aux Namuroises et aux Namurois la façon dont ils doivent se déplacer. Transports en commun, vélo, voiture, marche, ... **Chaque moyen de déplacement compte et doit être respecté.**

C'est pourquoi nous souhaitons promouvoir une **mobilité librement choisie** et nous rejetons vigoureusement les politiques anti-voitures. La multimodalité que nous défendons doit trouver le juste équilibre entre tous les moyens de transport.

Le MR veillera également à maintenir et développer une **offre de stationnement adaptée et suffisante** pour tous les publics (riverains, travailleurs, commerçants, touristes) et une offre de services diversifiée pour tous les types de transport.

Par ailleurs, nous souhaitons une **gestion rigoureuse et responsable des travaux publics** communaux pour la réfection et l'entretien de l'éclairage public, des voiries, des trottoirs et des égouts. Nous poursuivrons le plan Voiries qui assure une planification objective et à long terme en la matière.



MOBILITÉ

- Veiller à assurer les meilleures correspondances possibles et garantir une offre de transport en commun attractive par des contacts renforcés avec la SNCB et les TEC.
- Exiger une meilleure concertation avec la Région wallonne dans les aménagements non-communaux afin de pouvoir entendre les considérations des Namuroises et des Namurois avant de réaliser des aménagements d'envergure (pour éviter des situations comme à Bouge ou Erpent)
- Augmenter la concertation avec l'ensemble des acteurs de la mobilité (Région wallonne, SNCB, TEC, ...) en plaidant pour une meilleure synchronisation des interventions des différents opérateurs afin d'éviter les chantiers "sauvages" non communiqués tant aux riverains qu'aux usagers qui créent le chaos.
- Diminuer la circulation durant les heures de pointe par le soutien au covoiturage, la concertation avec les écoles quant à l'impact de l'horaire scolaire et l'encouragement à l'utilisation des parkings existant en périphérie.
- Encourager à l'usage de la mobilité douce par la mise en place d'espaces sécurisés pour les vélos
- Déployer des pédibus pour les enfants se rendant à l'école.
- Évaluer la possibilité d'instaurer des zones 30 sur certaines voiries secondaires.
- Réduire les entraves aux piétons sur les trottoirs (et particulièrement pour les PMR), étendre le plan Trottoirs à d'autres établissements scolaires.
- Poursuivre le développement du Ravel et des pistes cyclables en veillant à la qualité et à la sécurité des pistes existantes et à venir dans le but d'améliorer le maillage .
- Augmenter la sensibilisation à la sécurité routière tant pour les automobilistes que pour les autres usagers (vélos, des trottinettes, ...) via différentes activités ou actions.
- Agir sur les zones accidentogènes par l'amélioration de l'éclairage de la voirie, de certains passages piétons ou cyclistes ainsi que par la diminution de la vitesse dans les villages et sur les axes problématiques.
- Continuer à veiller à un accès aisé au futur piétonnier pour les habitants, commerçants et personnes à mobilité réduite par la mise à disposition de navettes prioritaires, par des horaires d'accès aisés pour les livraisons et déchargement, par la mise en place d'actions de sensibilisation envers les usagers de la future zone, ainsi que par l'amélioration de la plateforme existante et de la communication relative à l'accès.

STATIONNEMENT

- Continuer à développer et à améliorer l'offre de stationnement au centre-ville et en périphérie par la réalisation (ex :Place du palais de Justice, quartier Léopold) et la mutualisation de parkings.
- Intensifier la communication en temps réel des places disponibles dans la Corbeille.
- Évaluer la politique des parkings P+R et défendre l'ouverture des P+R existants au covoiturage.
- Maintenir les périodes de stationnement gratuites (maintien des arrêts gratuits de 30 minutes, de la gratuité après 17h30)
- Garantir aux riverains un maintien en suffisance de places dans les zones à forte densité.
- Prévoir des emplacements PMR adaptés nécessaires tout en assurant le contrôle du respect de leur usage.

VOIRIES, TROTTOIRS ET ÉGOUTS

- Prévoir des moyens financiers suffisants pour la rénovation des voiries, trottoirs et égouts communaux afin de finaliser le Plan Voiries.
- Rénover complètement les voiries nécessitant une réfection totale.
- Garantir une réfection et un entretien en temps voulu du réseau existant.
- Entretenir et investir dans le système d'écoulement des eaux afin de prévenir un maximum les débordements lors de pluies intenses (poursuite et intensification du plan de gestion et de ruissellement des eaux).
- Rénover le réseau d'égouttage de la commune et finaliser celui de Temploux.
- Reprendre progressivement dans le giron communal les voiries privées après rénovation par leur(s) propriétaire(s) selon des critères de qualité définis.
- Regrouper l'Echevinat des Voiries et de la Mobilité.



CADRE DE VIE

Un cadre sain et propre est essentiel à la qualité de vie.

Pour le MR, la propreté publique est une priorité. Elle participe à la sécurité et à l'attractivité de la ville. Elle est un élément essentiel du vivre ensemble et nécessite, à ce titre, une vigilance constante.

Nous souhaitons renforcer la politique en matière de **Propreté publique** en insistant sur 4 axes:

1. *Sensibilisation* des petits et des plus grands sur l'importance de la Propreté publique
2. *Réaction* des services lorsqu'une situation problématique se présente.
3. *Répression* en sanctionnant plus durement ceux qui ne respectent pas les règles de vivre ensemble.
4. *Communication* pro-active sur la Propreté publique.

La réponse aux défis climatiques et environnementaux est également un enjeu important en termes de cadre et de qualité de vie. Pour le MR, il y a lieu d'y répondre de manière **pragmatique** afin de sortir des dogmes et de préserver les citoyens d'une vision trop radicale.

La **protection des animaux** et leur bien être est essentielle pour le Mouvement Réformateur qui entend être particulièrement attentif à ces questions. La Commune a un rôle de sensibilisation et d'action à mener en la matière.



PROPRETÉ

- Augmenter les effectifs de la brigade d'agents constatateurs environnementaux pour une meilleure force de frappe dans la chasse aux dépôts clandestins.
- Augmenter le nombre de caméras mobiles spécialisées dans la lutte contre les dépôts clandestins.
- Impliquer davantage la police dans la chasse aux dépôts sauvages.
- Encourager les initiatives visant à proposer des prestations citoyennes aux citoyens à l'origine d'un dépôt sauvage.
- Continuer l'installation de poubelles de tri (PMC) sur l'espace public.
- Poursuivre la sensibilisation de la population namuroise, et particulièrement du public jeune et scolaire, à la nécessité de réduire ses quantités de déchets pour tendre vers le zéro-déchet, à l'importance du tri avec un focus sur le tri des déchets organiques et au gaspillage alimentaire.
- Installer davantage de bulles à verre enterrées et de conteneurs enterrés dans les nouveaux quartiers à forte densité ainsi que de poubelles intelligentes compactrices donnant le taux de remplissage en temps réel.
- Soutenir et promouvoir les actions et initiatives en faveur de l'économie circulaire et collaborative ainsi que le réemploi par le biais d'actions diverses (vide-dressing,...) et le soutien à la Ressourcerie Namuroise.
- Continuer à remettre les autorités telles que Infrabel/SPW/SNCB et le secteur public devant leurs obligations en matière de propreté publique.
- Elargir le réseau de toilettes publiques grâce notamment à une collaboration avec le secteur Horeca.
- Instaurer un recyparc mobile dans les quartiers.
- Agir contre les nuisances apportées par les pigeons en milieu urbain.
- Soutenir les initiatives citoyennes en matière de prévention propreté.
- Mettre en place des actions visant à sensibiliser à la propreté de l'espace public, notamment au niveau des déchets les plus polluants (ex : « ramassage mégots » annuel,...)

ESPACES VERTS - AGRICULTURE

- Développer le nombre d'espaces verts, accroître qualitativement le fleurissement (Ville fleurie,...) et poursuivre le développement et l'entretien du réseau de sentiers.
- Poursuivre la verdurisation du centre-Ville et de la périphérie.
- Renforcer les actions en faveur de l'agriculture urbaine en favorisant par exemple le développement des potagers urbains.
- Favoriser les circuits courts et promouvoir les producteurs locaux.
- Sensibiliser le public, notamment scolaire, à la biodiversité et au respect de la nature.
- Encourager les initiatives en matière de nature développées par des citoyens comme le permis de végétaliser.
- Maintenir et promouvoir les événements de qualité alliant Culture et Nature.
- Soutenir les programmes du type Entreprise Nature admise.



ÉNERGIE

- Améliorer la performance énergétique de l'ensemble du patrimoine communal
- Privilégier les installations et les équipements valorisant les énergies renouvelables au sein de la commune
- Décarboner davantage le parc automobile communal.
- Soutenir le développement d'infrastructures/initiatives permettant une mobilité plus responsable (bornes de recharges électriques, covoiturage,...)
- Encourager les achats groupés d'énergie et les communautés d'énergies
- Continuer à mettre en place un travail de sensibilisation du citoyen et des acteurs locaux à l'importance d'une utilisation rationnelle de l'énergie.
- Promouvoir le photovoltaïque en utilisant les toitures publiques et les grands parkings (production et aussi ombrage). Stimuler ORES à prendre des mesures pour éviter les décrochages.
- Éviter le développement de projets agrivoltaïques.
- Réfléchir à une éventuelle reconversion de carrières namuroises en stations hydroélectriques (pompage-turbinage).



BIEN-ÊTRE ANIMAL

- Créer un parc canin dans les zones à forte densité.
- Poursuivre et amplifier les campagnes de stérilisation des chats errants.
- Mener une réflexion sur les possibilités d'accès aux animaux domestiques dans les maisons de repos de la Ville de Namur et sur le lieu de travail des agents communaux.
- Poursuivre l'organisation de conférence sur les différents thèmes visant à respecter le bien-être des animaux et la sensibilisation des écoles à l'importance du respect du bien-être des animaux.
- Soutenir l'installation d'un Hôpital pour la Faune Sauvage et créer des synergies avec les écoles namuroises.
- Poursuivre l'initiative d'adoption de poules pondeuses en encourageant les Namurois à les accueillir chez eux.
- Responsabiliser les futurs propriétaires d'animaux de compagnie.



ENSEIGNEMENT - PETITE ENFANCE - JEUNESSE

Le MR souhaite un enseignement de qualité ainsi qu'une place d'accueil pour tous.

L'école doit être le lieu de l'égalité des chances et des opportunités. La priorité doit être donnée à l'acquisition des apprentissages de base (savoir lire, écrire, compter).

Des valeurs essentielles doivent également être inculquées aux élèves dès le plus jeune âge : l'effort, l'exigence, l'excellence, la curiosité, le sens des responsabilités, le goût du travail de qualité, le respect de l'autorité et la reconnaissance du mérite.

Sans oublier de soutenir, d'encourager et de valoriser celles et ceux qui œuvrent au sein de nos écoles dans des bâtiments bien aménagés et rénovés.

Dans le domaine de la Petite Enfance, nous voulons augmenter le nombre de places d'accueil et donner la priorité à celles et ceux qui travaillent dans l'attribution des places en crèche.

Les jeunes représentent l'avenir de notre Commune. C'est pourquoi l'émergence d'un environnement propice au développement personnel et professionnel des jeunes est une priorité pour le MR.

Pour assurer l'émergence de citoyens libres et responsables, le MR propose de favoriser le développement d'un encadrement de qualité prenant en compte la diversité des besoins et des aspirations des jeunes sur tout le territoire communal. Le MR soutient l'accès des jeunes à la culture, au sport, aux loisirs et aux organisations de jeunesse.

De plus, la jeunesse étudiante constitue une composante essentielle et importante de la vie communale namuroise.



ENSEIGNEMENT

- Donner la priorité à la maîtrise des compétences de base (savoir lire, écrire et calculer) ainsi que stimuler une culture de l'excellence et du mérite en soutenant l'effort dans le travail scolaire.
- Créer un environnement d'apprentissage adapté et diversifié par la mise à disposition des outils d'apprentissage nécessaires.
- Veiller à la formation continue des enseignants.
- Encourager l'accompagnement des jeunes enseignants notamment via le partage d'expérience avec des enseignants plus anciens.
- Encourager l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge grâce à la création de nouvelles classes d'immersion linguistique, à l'intégration de l'apprentissage des langues dans l'extra-scolaire et les stages proposés par la Ville ainsi qu'au travers de différentes actions et contacts avec des écoles de langues étrangères.
- Sensibiliser les équipes éducatives et les élèves face aux problématiques sociétales actuelles (harcèlement, utilisation des réseaux,...). Exemples : organisation de formations, d'ateliers, de journées thématiques pour donner des pistes concrètes de soutien aux enseignants et de réflexion ou d'aide aux élèves, organisation de moments d'échanges de bonnes pratiques.
- Organiser un accueil temps libre de qualité et diversifié, soutenir les écoles de devoirs et développer l'offre de stages.
- Poursuivre l'aménagement et la rénovation des bâtiments communaux pour assurer un accueil de qualité des élèves et de bonnes conditions de travail pour les enseignants grâce notamment aux divers programmes de subvention.
- Veiller à l'intégration des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques par le maintien d'une formation des enseignants à la détection de ces troubles de l'apprentissage, la mise à disposition des outils nécessaires et l'adaptation de certains équipements/infrastructures.
- Continuer à proposer l'utilisation des nouvelles technologies dans les apprentissages.
- Soutenir l'enseignement artistique en synergie avec les acteurs culturels locaux
- Veiller à la bonne communication et à la collaboration avec les parents ainsi que les associations de parents.

PETITE ENFANCE

- Augmenter le nombre de places d'accueil en soutenant les partenariats publics/privés, en prévoyant dans les charges d'urbanisme liées à la création de grands projets la mise à disposition de locaux destinés à la Petite enfance.
- Aider les parents à concilier vie professionnelle et vie personnelle en accordant la priorité à celles et ceux qui travaillent dans l'attribution des places.
- Diversifier l'offre d'accueil disponible, en encourageant la mise en place de réseaux de garde-enfants malades et en soutenant les initiatives halte-garderies .
- Accorder des aides et soutien aux association du secteur de la petite enfance.
- Accorder des subsides à l'équipement pour des projets nouveaux et/ou portant plus spécifiquement sur l'accueil des enfants porteurs de handicap, de maladies, à besoins spécifiques,...
- Continuer à octroyer à la SONEFA les moyens financiers nécessaires à son bon fonctionnement
- Encourager les projets de soutien à la parentalité, en collaboration avec les milieux d'accueil existants.
- Sensibiliser le pouvoir subsidiant aux besoins en termes d'accueil pour les enfants en situation de handicap, gravement malades,...



JEUNESSE

- Poursuivre la rénovation, l'aménagement et la sécurisation des infrastructures utilisées par les associations de jeunesse.
- Développer des partenariats entre organisations de jeunesse, établissements scolaires et organisations communales de manière à pouvoir mettre davantage de bâtiments et locaux à leur disposition pendant les week-ends et congés scolaires (mise en place d'un cadastre des locaux inoccupés ou disponibles les week-end et congés scolaires et développement d'une plateforme de réservation en ligne)
- Améliorer la gouvernance et la transparence des maisons de jeunes par la mise en place de formations spécifiques pour les responsables de maison de jeunes et la création d'une charte de bonne gouvernance pour les associations.
- Communiquer à destination des jeunes, notamment concernant l'environnement et la propreté publique (mettre en place une newsletter communale spécifique aux thématiques « jeunesse »)
- Proposer des activités attractives pour les jeunes à partir de 18 ans qui souhaitent s'investir dans des projets pour la collectivité.
 - Promouvoir le développement du service citoyen au sein des structures communales/paracommunales.
 - Favoriser la participation citoyenne des jeunes au travers diverses actions de sensibilisation.
 - Promouvoir la « Plateforme du Volontariat » de Namur au sein des jeunes et associations de jeunesse.
 - Renforcer l'encadrement dans les quartiers avec des éducateurs sportifs additionnels.
- Développer l'offre de stages et loisirs pendant les vacances scolaires et particulièrement celles visant les adolescents.
- Créer un Pass muséal à destination des jeunes pour tous les musées sur le territoire communal.
- Créer une plateforme des associations de jeunesse namuroises, lieu d'échange avec les autorités communales et autres acteurs namurois.
- Organiser des rencontres bi-annuelles d'échange entre les autorités policières et les associations représentatives étudiantes et autorités académiques et communales identifiant les manques, besoins et possibilités pour la vie namuroise étudiante.

- Elaboration d'un guide de bonne pratique de sécurité à destination des étudiants, étudiantes et associations estudiantines, particulièrement dans le cadre d'organisation ou de participation à des activités nocturnes.
- Développer des outils de communications coordonnés entre la Ville et les associations estudiantines et académiques en vue de promouvoir auprès de ce public les activités organisées sur le territoire namurois.
- Encourager l'intégration de la vie étudiante dans la vie communale à travers la prise en compte de ses besoins notamment en termes de sécurité et une meilleure collaboration avec les différents acteurs (qu'ils soient publics, citoyens ou associatifs, culturels ou sportifs, sociaux ou économiques).
- Intensifier les collaborations avec l'Université et les Hautes Ecoles afin de proposer aux étudiants l'ensemble des activités proposées sur le territoire communal.



CULTURE - TOURISME

Source de développement personnel et sociétal, ainsi que de stimulation du mieux vivre ensemble, la culture est un levier de développement et d'attractivité pour notre Ville.

Namur propose au public une programmation culturelle très qualitative et diversifiée grâce à de nombreux acteurs culturels. Le MR veut poursuivre le soutien aux artistes et acteurs culturels.

Les travaux de construction ou restauration de différentes infrastructures culturelles étant terminés ou en passe de l'être, nous devons veiller à l'appropriation de ces lieux par le public. Les projets d'installation d'œuvres d'art dans l'espace public doivent continuer à être développés tant en ville que dans nos villages.

Le secteur touristique est également un maillon important dans le déploiement de notre commune sur le plan économique et en termes de création d'emplois. Tout comme dans le domaine culturel, nous voulons poursuivre une politique ambitieuse de développement touristique.

Ville d'eau, de patrimoine, de culture et de gastronomie, terre de festivals et de nombreux événements, la Ville de Namur compte beaucoup d'atouts dont il faut intensifier la mise en tourisme et la promotion. La restauration et la mise en valeur de la citadelle, doit également être poursuivie.



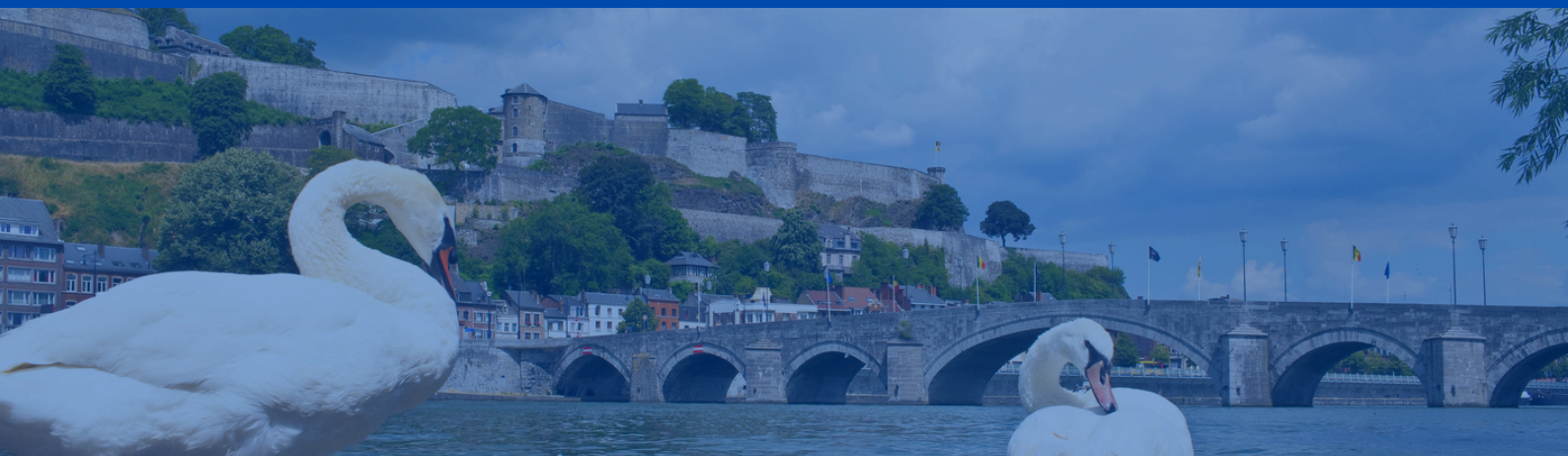
CULTURE

- Accroître l'attractivité et le rayonnement de Namur en tant que Ville de Culture par le soutien à la candidature de Namur au titre de Capitale européenne de la culture et aux événements culturels.
- Poursuivre le développement et la création d'infrastructures culturelles (grâce notamment au partenariat public-privé) telles que une salle polyvalente de spectacles et de concert de plus grande capacité et la création d'un grand espace/salle d'exposition permettant notamment d'accueillir des artistes internationaux.
- Poursuivre l'intégration de l'art dans l'espace public tant en Ville que dans les villages avec le développement de l'art en rue, la réalisation de fresques urbaines, la création de parcours culturels, la customisation du mobilier urbain, les expositions ponctuelles dans l'espace public mais aussi l'extension de certains événements ou expositions dans les villages, en valorisant le patrimoine local par diverses actions, ...
- Favoriser l'accès à la culture en encourageant les actions conjointes entre les secteurs culturel et social, en veillant à l'accès des personnes souffrant de handicap, en poursuivant la numérisation complète des œuvres communales, en stimulant le développement d'outils numériques pour rendre l'art accessible et en centralisant les informations relatives à l'offre culturelle en mettant en réseau les différents acteurs.
- Soutenir les acteurs culturels locaux par l'intégration par leur intégration lors d'événements organisés par la Ville et par un soutien aux associations actives dans le secteur pour le développement de leurs activités et la promotion de leurs projets,...
- Encourager l'intégration des nouvelles technologies dans le paysage culturel par la promotion des initiatives en matière d'art numérique et l'aide aux acteurs
- Promouvoir Namur en tant que pôle musical aux travers diverses initiatives et soutenir le CAVEMA en tant que producteur et en tant que gestionnaire du Namur Concert Hall.
- Continuer à affirmer la Ville de Namur comme terre de festivals en stimulant leur mise en tourisme, en continuant à soutenir leur organisation et leur promotion et réfléchir à de nouveaux partenariats pour mettre en place de nouveaux festivals (ex : Festival des fresques, festival video mapping, ...)
- Encourager la mise à disposition de locaux ou la création d'espaces culturels et de lieux d'expression pour les acteurs culturels afin de permettre aux arts vivants de la scène de créer et répéter. (ex : Intégrer davantage de tels espaces de création et de production au sein de projets urbanistiques en charge d'urbanisme)

- Inviter le citoyen à ne pas être un simple consommateur culturel mais également à s'impliquer dans les projets en veillant à organiser des appels à participation, en encourageant l'instauration de résidence d'artiste dans des lieux créateurs de lien social (maison de quartiers, écoles, résidences,...)
- Mettre en place des outils et actions permettant le renforcement de l'appropriation de la culture par un public jeune.
 - Développer des outils pédagogiques, de médiations, de nouvelles technologies, en préservant un tarif d'entrée attractif.
 - Valoriser les expériences interactives et immersives au niveau des produits proposés.
 - Diversifier et intensifier les partenariats avec les milieux scolaires.
 - Développer davantage de stages Ville en lien avec la Culture.
- Soutenir et promouvoir notre folklore et notre identité namuroise.
- Maintenir le soutien à l'ensemble des sociétés folkloriques et confréries actives, soutenir les initiatives et événements mettant en valeur le folklore namurois, intégrer des groupes folkloriques dans les manifestations, encourager les liens entre le folklore et les écoles au travers d'initiations et d'animations.
- Soutenir l'apprentissage et la diffusion du wallon par diverses actions.

TOURISME

- Poursuivre les travaux de restauration du patrimoine de la Citadelle (ex: Stade des Jeux et Théâtre de Verdure) et plaider auprès de la Région pour la mise en œuvre d'un nouvel accord-cadre permettant un financement dans cet objectif.
- Continuer la mise en valeur du patrimoine namurois avec notamment une mise en tourisme du Beffroi.
- Poursuivre la promotion de la Ville au-delà des frontières et conforter le statut de Namur en tant que véritable destination touristique (proposer des offres et « packages séjour », mener des campagnes de promotion ciblées, intégrer des réseaux touristiques internationaux).
- Poursuivre la valorisation et l'animation des quais de Meuse et de Sambre
 - Concrétiser les projets initiés dans le cadre de Namur Au Fil de l'eau avec le Ponton flottant à la Confluence et les gradins au quai des Joghiers,
 - Diversifier les activités culturelles au bord de l'eau (exposition, marché artisanal, marché nocturne,...).
- Intégrer davantage les événements et manifestations dans une dynamique de promotion touristique (package ciblé).
- Continuer à donner les moyens nécessaires au Comité Animation Citadelle et à l'Office du Tourisme pour assumer leurs missions.
- Améliorer les infrastructures d'accueil pour le touriste avec notamment la mise en place d'une aire d'accueil pour les motorhomes .
- Renforcer encore le développement du tourisme d'Affaires à Namur (MICE)
- Encourager et promouvoir le slow tourisme et le tourisme vert.
- Soutenir le tourisme gastronomique qui permet la mise en valeur des artisans et producteurs locaux par l'intégration de ces acteurs lors de différentes initiatives et événements touristiques comme un festival gastronomique.
- Développer d'autres outils numériques pour davantage de mise en tourisme.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME

Le nouveau CoDT (Code du Développement Territorial) mis en place le 1er avril 2024 marquera fortement la politique communale en la matière. Le MR souhaite veiller à limiter l'étalement urbain et à privilégier la rénovation et l'utilisation du bâti existant. Nous encouragerons fortement les projets porteurs en matière de logement mais aussi de développement économique.

En matière d'urbanisme, l'accent sera mis sur le traitement plus rapide des dossiers, via par exemple le dépôt électronique, et un accompagnement lors des démarches.

Le MR propose de :

- Veiller à maintenir une réserve foncière suffisante pour permettre le développements de projets à vocation économique.
- Réduire le délai entre le dépôt d'un permis et la décision finale.
- Définir les zones d'aménagement possibles pour les projets liés aux énergies renouvelables. (éolienne, champ photovoltaïque,...)
- Renforcer le suivi des infractions en matière d'urbanisme.
- Etablir un schéma clair des besoins en termes de "charges d'urbanisme".
- Poursuivre l'aménagement d'espaces publics apaisés en tenant compte de diverses fonctions lors de la conception et l'aménagement de ces espaces.
- Continuer le processus de revitalisation et de redynamisation du Nord de la Corbeille à l'instar de ce qui a été fait dans le bas de la Ville.
- Installer de nouveaux dispositifs de surveillance et d'éclairage intelligent qui allient à la fois les questions de sécurité, d'économie et d'énergie.
- Impliquer la CCATM dans le cadre de l'élaboration de projets importants.
- Utiliser la procédure prévue dans le Code de développement territorial visant une révision accélérée du plan de secteur lorsqu'il est établi que des anomalies au plan de secteur sont de nature à freiner le développement économique

SPORT

Pratiquer un sport n'est pas seulement s'adonner à un loisir.

Avoir une activité physique, c'est surtout un élément essentiel pour se maintenir en bonne santé, physique et mentale. Le sport permet notamment de réduire le stress, d'améliorer le sommeil, de prévenir les maladies chroniques,...

Au-delà de la santé publique, le sport enseigne et rassemble. Il constitue un formidable outil d'éducation et d'inclusion sociale, et pas seulement pour les plus jeunes.

Le MR souhaite que la ville contribue encore plus au développement et à la promotion du sport.

Nous souhaitons garantir des infrastructures sportives de qualité sur le territoire de notre commune. Les clubs de sport, et particulièrement ceux disposant d'une école des jeunes, doivent être soutenus.

Le MR est également bien conscient de la nécessité de soutenir les gestionnaires (bénévoles) des ASBL sportives en leur fournissant un soutien adapté tant dans leurs démarches pour la construction ou la rénovation des infrastructures que dans leur recherche de financement.

- Construire une nouvelle piscine sur le site du P+R de Bouge en étudiant la faisabilité d'y créer un bassin de 50m
- Garantir des infrastructures sportives diversifiées et de qualité et inscrire Jambes sur la carte des centres sportifs.
- Soutenir les clubs sportifs et plus spécifiquement ceux disposant d'une école des jeunes et/ou qui forment les élites sportives.
- Accompagner les clubs sportifs locaux dans leurs démarches pour obtenir des subsides pour la construction ou la rénovation d'infrastructures et dans leurs recherches de financements complémentaires.
- Encourager les partenaires privés à investir dans le sport à Namur
- Assurer la promotion de l'ensemble des sports existants à Namur et inciter à leur pratique
- Créer un pass multisport favorisant la découverte de l'offre sportive sur le territoire de la commune

- Promouvoir la diversité sportive à l'école et améliorer l'offre sportive extra-scolaire
- Proposer des rencontres sportives inter-écoles et soutenir les rencontres sportives intervillages
- Soutenir l'accessibilité aux sports pour tous et faire du sport un vecteur d'insertion
- Veiller à l'accessibilité des infrastructures aux PMR
- Créer un guichet unique du sport centralisant toutes les offres sportives à Namur et numériser la gestion des salles sportives communales
- Encourager les citoyens à s'investir bénévolement au profit des clubs de sport locaux
- Favoriser le tourisme sportif et l'organisation d'évènements sportifs
- Créer une station de trail à la Citadelle
- Installer une piste de pumptrack sur notre territoire
- Etudier la possibilité d'accueil d'un skate park indoor



COHÉSION SOCIALE

La Commune est un acteur clé dans l'affirmation du "Vivre Ensemble" et dans l'épanouissement de chacun.

Santé, bien-être et dignité de vie doivent conduire les actions menées à l'échelon local dans le cadre d'une politique sociale volontariste et stimulante.

La vision libérale de l'action sociale est de favoriser l'intégration et l'autonomie de chaque individu.

Celle-ci passe par la réintégration des bénéficiaires dans le monde du travail grâce à une collaboration amplifiée avec le secteur privé et la Cité des Métiers, le FOREM, tout en responsabilisant les bénéficiaires au sens des allocations qu'ils perçoivent.

Par ailleurs, nous souhaitons poursuivre une politique d'accompagnement des séniors en favorisant leur maintien à domicile et leur mobilité. En parallèle, nous voulons la mise au norme et l'amélioration des places d'accueil en résidence service ou maisons de repos.

Le MR soutient le développement personnel, social et professionnel de chaque individu quel que soit son handicap. Favoriser l'intégration de ces personnes nécessite des aménagements et la prise en compte constante de leurs besoins spécifiques en termes d'information, d'accessibilité, de mobilité ou de développement personnel.

Par ailleurs, le MR encourage une politique en matière de logements qui permette de proposer une offre adaptée et diversifiée.

Nous voulons également lutter contre le vagabondage et le sans-abrisme via des actions dont les effets peuvent être évalués positivement.



COHESION SOCIALE

- Assurer au CPAS les ressources nécessaires pour remplir ses missions au service des personnes fragilisées. Renforcer la réintégration dans le monde du travail.
- Soutenir et valoriser le travail des travailleurs sociaux.
- Renforcer les synergies entre la Ville et le CPAS.
- Soutenir les initiatives basées sur le "housing-first" pour lutter contre le sans-abrisme. De manière plus générale s'inspirer d'actions évaluées positivement en Belgique et à l'étranger (ex. Terrebonne au Québec).
- Soutenir les associations luttant contre la précarité et les actions développées pour accompagner et venir en aide aux personnes en difficulté.
- Encourager les initiatives en matière de redistribution d'aide alimentaire.
- Soutenir le relais social urbain namurois afin de renforcer encore son rôle de coordinateur des services chargés d'articuler accueil, écoute, assistance, orientation, accompagnement et insertion des personnes en grande précarité.
- Soutenir les initiatives visant à prendre en compte les personnes illettrées.
- Lutter contre toutes formes de discriminations (sexisme, racisme, antisémitisme, LGBT-phobies,...) en soutenant toute action ou initiative participative prise en ce sens.
- Encourager l'organisation d'activités intergénérationnelles ainsi que le développement de logements proposant la mixité générationnelle.
- Développer et encourager le volontariat.



LOGEMENT

- Accompagner l'investissement immobilier pour proposer une offre de logements diversifiés qualitatifs sur le territoire communal et éviter une inflation des prix.
- Poursuivre le processus de fusion des sociétés de logements publics actives sur le territoire namurois.
- Encourager et soutenir la politique de rénovation des logements sociaux.
- Encourager les initiatives visant la rénovation et l'aménagement des espaces inoccupés dans certaines maisons pour créer des rendements locatifs et apporter des contacts sociaux, ainsi que de la solidarité inter générationnelle (concept du logement kangourou).
- Développer davantage l'activité de l'agence immobilière sociale afin d'augmenter le nombre de logements pris en charge.
- Encourager les actions de détection des logements insalubres.
- Réfléchir à la vente d'une partie du parc de logements publics en priorité à leur locataire.
- Lutter contre la division des logements en cellules trop petites propices aux marchands de sommeil



SENIORS

- Soutenir les initiatives visant le maintien à domicile des seniors.
- Poursuivre et favoriser via le CPAS et le secteur privé, la politique de construction de maisons de repos et de résidences service.
- Améliorer la mobilité des Aînés en veillant notamment à l'état des trottoirs.
- Organiser un service spécifique au sein de la commune qui faciliterait les démarches des aînés ou les informerait dans des domaines qui ne sont pas de la compétence de la commune (introduction d'une demande de pension, renseignements en matière de successions et de donations, procédure pour bénéficier d'une aide familiale, de repas à domicile, de chèques taxi, de l'assistance à distance, d'une orientation vers des cours d'informatique pour éviter la fracture numérique entre aînés et plus jeunes).
- Veiller à prendre en compte dans les différentes politiques les enjeux auxquels nos aînés sont confrontés.
- Intégrer une réponse aux besoins des seniors dans le développement des services et des équipements collectifs.
- Encourager les tarifs réduits pour seniors pour les cinémas, musées et spectacles pour favoriser leur accès à la culture.
- Valoriser l'accès des aînés à divers types de sports pour réduire les risques de maladies.
- Soutenir les initiatives et les associations qui travaillent pour rompre l'isolement.
- Encourager les initiatives de sensibilisation aux nouvelles technologies pour les aînés.
- Garantir un accès non-numérique aux services communaux.
- Soutenir le Conseil Consultatif Communal des Aînés dans son rôle de porte-parole des aînés.



SANTÉ

- Être acteur dans le processus des rapprochements hospitaliers et d'une mise en réseau en poursuivant une politique de meilleure performance et d'économie d'échelle.
- Soutenir les différentes associations œuvrant dans le domaine de la santé.
- Mettre en place un projet d'ouverture de lits d'accueil transitoires entre la sortie de l'hôpital et le retour à domicile et accentuer les collaborations avec les maisons de repos et de soins (MRS).
- Favoriser la mobilité des soignants et l'accès à un parking aisé pour les membres des professions médicales et paramédicales qui se déplacent au domicile des patients.
- Encourager l'implantation des défibrillateurs semi-automatiques et soutenir les initiatives en matière de formation de premier secours.
- Mise en place d'une commission consultative qui aborde les thématiques de santé au travers des compétences de la mobilité, du sport, de l'aménagement du territoire, ...
- Sensibiliser les citoyens à l'importance d'une alimentation saine.
- Continuer à mener des actions de prévention contre les assuétudes (drogues, alcool,...) et d'attention à la santé mentale, plus particulièrement auprès des jeunes et au sein des écoles.
- Veiller à l'amélioration de la qualité de l'air



HANDICAP

- Développer davantage le soutien à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil et dans les écoles.
- Soutenir l'accueil de jour des personnes handicapées.
- Encourager la pratique du sport et l'accès à la culture des personnes en situation de handicap en veillant notamment à réaliser les adaptations nécessaires dans les infrastructures.
- Continuer à assurer la présence de places de parkings réservées aux personnes en situation de handicap, notamment dans les nouveaux aménagements, et veiller au respect de leur bonne utilisation.
- Veiller à garantir une signalétique adaptée et cohérente.
- Poursuivre l'aménagement des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite et encourager la pose de plan incliné à l'entrée des établissements ouverts au public qui ont une marche à franchir.
- Maintenir un accès aisé aux personnes à mobilité réduite sur les sites en travaux.
- Prévoir des trottoirs plus bas au niveau des places réservées pour les personnes à mobilité réduites afin que le conducteur en chaise puisse les utiliser.
- Améliorer les politiques de mobilité, notamment en séparant autant que possible la circulation piétonne et celle des cyclistes ainsi qu'en poursuivant l'aménagement des trottoirs pour les rendre tous accessibles aux PMR et en sécurisant les passages pour piétons.
- Continuer à recruter des personnes en situation de handicap sur le territoire de la commune.
- Veiller à continuer d'adapter les supports de communication et notamment le site Internet.
- Développer un label PMR-Friendly pour les commerces, établissements HORECA, culturels, sportifs et touristiques pour mettre en valeur leurs efforts en termes d'accessibilité.
- Assurer la présence d'un interprète en langue des signes pour les réunions publiques organisées par la Ville.
- Améliorer les cheminements dans les parcs et l'accès aux bords de Sambre et de Meuse.



INTERCULTURALITÉ

- Favoriser toutes les initiatives qui tendent à faciliter l'intégration des primo-arrivants, les échanges culturels et à initier une meilleure compréhension mutuelle entre les différentes communautés (Soutenir/proposer des ateliers/journées sur l'inclusion, l'interculturalité et la culture wallonne et le folklore local dès le préscolaire dans l'enseignement commun).
- Accentuer la coordination des différents services d'accueil pour les primo-arrivants et organiser des cours d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française.
- Soutenir la création de dispositifs d'accueil ouverts à la mixité communautaire afin de sensibiliser dès le plus jeune âge à l'ouverture vers les diverses cultures.
- Maintenir l'interdiction du port de tout signe convictionnel au sein de l'administration communale et du CPAS, ainsi que dans l'enseignement communal.
- Refuser les accommodements raisonnables au sein des structures communales



LE 13 OCTOBRE 2024

JE VOTE

MR

